



# BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

## Comptes-rendus des réunions du comité directeur fédéral

→ *Vendredi 18 et samedi 19 septembre 2015*

→ *Vendredi 16 et samedi 17 octobre 2015*

 *Le tourisme à vélo*

N° 132

# Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur fédéral Vendredi 18 et samedi 19 septembre 2015

## **Présents :**

*Dominique Lamouller, Béatrice Barrière, Martine Cano, Francis Degeix, Roselyne Depuccio, Jean-François Derégnaucourt, Marie-Françoise Desbrousses, Gérard Goutte, Jacklyne Jahan, Patrice Legal, Robert Massion, Joseph Mora, Élisabeth Picaut, Alain Rat, Claude Robillard, Gabriel Spenlehauer.*

*Isabelle Gautheron, Directrice technique nationale adjointe,*

*Siège fédéral : Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT.*

## **Pouvoirs :**

- Marie-Françoise Desbrousses pouvoir à Joseph Mora pour le vendredi 18 jusqu'à son arrivée vers 18h00,
- Jean-Jacques Pech, pouvoir à Robert Massion pour le vendredi 18 et le samedi 19 septembre,
- Jacques Vagner, pouvoir à Gabriel Spenlehauer pour le vendredi 18 et le samedi 19 septembre,
- Yves Yau, pouvoir à Jacklyne Jahan pour le vendredi 18 et le samedi 19 septembre,

## **1 – Approbation du compte-rendu de la réunion de mai 2015**

Le compte-rendu de la réunion des 29 et 30 mai 2015 est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

Vote :

- oui : 19,

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain *Bulletin fédéral*.

## **2 – Démission dans les commissions**

Pour des raisons personnelles, le docteur Jean-Luc Langeron (commission sport-santé) et Raymond Froumenty (commission Administrative, Juridique et Assurances) ont fait part de leur démission.

## **3 – Finances**

En vue de l'Assemblée Générale et après avoir présenté et expliqué les différents documents et orientations prises, Francis Degeix – Trésorier général fait voter au comité directeur fédéral, pour adoption, les différents documents financiers :

### *Bilan financier fédéral 2014-2015*

Vote :

- oui : 19.

### *Compte de résultats pour l'activité du centre d'Aubusson concernant la période 1<sup>er</sup> janvier 2015 - 30 juin 2015*

Vote :

- oui : 19.

### *Budget prévisionnel fédéral 2016-2017*

Vote :

- oui : 18,
- abstention : Jean-Jacques Pech.

## **4 - Dotation aux organisateurs de manifestations fédérales**

Dans le cadre des manifestations nationales à label, une aide peut être donnée, sur demande par la FF Cyclotourisme en deux fois, un acompte avant la manifestation et le solde au vu du bilan financier définitif.

Deux organisateurs de manifestations organisées en 2015 ont déposé des demandes de solde.

### *Pâques en Quercy 2015 :*

La manifestation ayant dégagé un bénéfice conséquent, sur proposition de Béatrice Barrière, il est soumis au comité directeur fédéral de ne pas octroyer le solde :

Vote :

- oui : 18,
- abstention : Jean-Jacques Pech.

### **Ascension à Coutras – Rencontre avec les Coutrillons :**

La manifestation aurait été déficitaire. Sur proposition de Francis Degeix, il est proposé au comité directeur fédéral de surseoir à sa décision en attendant des éléments financiers complémentaires pouvant justifier un complément d'aide.

## **5 – Réforme territoriale**

Afin d'adapter les structures régionales de cyclotourisme (Ligues- CoReg) au nouveau découpage administratif de l'État, une réunion d'un groupe de travail s'est tenue le 17 septembre au siège fédéral entre des représentants des structures et quelques membres du comité directeur fédéral.

Le comité directeur fédéral est informé des réactions, attentes et craintes des participants sur la mise en place des comités régionaux, structures régionales déconcentrées de la FF Cyclotourisme.

Une seconde réunion se tiendra le 21 octobre dans la même configuration et sera suivie le samedi 16 janvier 2016 d'une réunion de tous les Présidents de Ligue.

Celle-ci aura pour objectif de présenter les travaux que TOUTES les Ligues actuelles auront à mettre en œuvre afin de préparer la mise en place des CoReg au 01/01/2017.

## **6 – Congrès fédéral de Montpellier – 5 et 6 décembre 2015**

L'ordre du jour du prochain congrès fédéral est établi et est soumis au vote du comité directeur fédéral

**Vote :**

- oui : 19.

Celui-ci est joint en annexe.

## **7 – Plan de formation**

Le plan de formation actuel des dirigeants et des encadrants de la FF Cyclotourisme ne semble plus correspondre totalement aux attentes des éducateurs chargés de sa mise en œuvre. Afin d'y remédier, la commission « Formation » présidée par Claude Robillard et l'ETN dirigée par Isabelle Gautheron par intérim, ont proposé une ébauche d'un nouveau plan. Afin de valider la première phase de leurs travaux, ils la soumettent au comité directeur fédéral pour accord.

**Vote :**

- oui : 19.

## **8 – Nouvelle identité visuelle**

Dans le cadre de l'éventuel changement d'identité visuelle de la FF Cyclotourisme et de l'appel à projets, Joseph Mora présente les cahiers des charges qui seront à disposition des licenciés et des sociétés de communication. Ceux-ci seront invités à présenter leurs offres pour la fin de l'automne, l'analyse et le jugement des offres étant prévu pour le début d'année 2016.

## **9 – Veloenfrance**

Le nouveau site Internet « veloenfrance.fr » devrait être présenté, en avant-première, lors de l'assemblée générale 2015 qui se déroulera à Montpellier les 5 et 6 décembre prochains. Afin d'accompagner ce nouveau site, il avait été prévu de réaliser un guide « papier ». Celui-ci étant destiné à être diffusé aux pratiquants du « tourisme à vélo », notamment sur les salons afin de capter de nouveaux pratiquants et de leur faire découvrir la richesse du site Internet. Afin de réaliser cet ouvrage, qui ne pourra pas être intégralement financé par des encarts publicitaires, Joseph Mora propose au comité directeur fédéral que la FF Cyclotourisme finance cette édition de 40 000 exemplaires, en complément des recettes publicitaires, à hauteur de 20 000 euros.

**Vote :**

- oui : 17,
- abstention : Jean-Jacques Pech et Jacques Vagner.

## **10 – Projet « Vélotour »**

La société Vélotour, conceptrice et acteur d'événements rassemblant plus de 4.000 participants dans des villes importantes (Le Havre, Dijon, Paris, ...) propose à la FF Cyclotourisme de devenir partenaire sur ces événements. Afin de pouvoir poursuivre la réflexion sur notre implication et participer aux événements (stand FFCT, atelier BER, échange d'information, accompagnement sur les événements, action de communication, ...), Joseph Mora propose au comité directeur de se prononcer sur la signature d'un partenariat.

**Vote :**

- oui : 18,
- abstention : Jacques Vagner.

## 11 – Projet « Itinérance »

Un consortium d'acteurs publics et privés avec comme principal acteur la Caisse des Dépôts et Consignations propose à la FF Cyclotourisme de devenir acteur pour la conception d'une nouvelle application mobile pour les touristes, qu'ils soient pédestres ou à vélo. Afin de poursuivre la réflexion et les travaux sur ce projet, Joseph Mora demande au comité directeur fédéral de se prononcer sur ce projet.

**Vote :**

- oui : 12,
- abstention : Gérard Goutte, Jean-Jacques Pech, Alain Rat, Jacques Vagner et Yves Yau,
- non : Francis Degeix.

## 12 – Récompenses fédérales

Les médailles fédérales (bronze, argent et or), sont décernées par la FF Cyclotourisme. Il avait été créé il y a quelques temps, la plaquette Jacques Faizant « or » puis celle d'« argent ». Afin de rendre plus lisible la valeur des récompenses fédérales, Dominique Lamouller souhaite faire confirmer au comité directeur que la chronologie est : médaille de bronze, d'argent et d'or, puis, seule la plaquette « Jacques Faizant » en version « or » subsiste et devient une récompense d'exception de très haut niveau venant au-delà de la médaille d'or.

**Vote :**

- oui : 19.

## 13 – Manifestation « jeunes »

Émile Guiffan, ancien élu national et éducateur fédéral reconnu notamment pour son travail réalisé pour les jeunes est décédé au cours de l'été 2015. Il avait été un des acteurs du premier Paris-Brest-Paris des jeunes. Suite à un courrier de Robert Racapé, Martine Cano propose au comité directeur fédéral de renommer, à compter de l'édition 2019, le Paris-Brest-Paris des jeunes en « Paris-Brest-Paris – souvenir Émile Guiffan ».

**Vote :**

- oui : 19.

## 14 – Randonnées permanentes labélisées

Suite au dépôt de dossiers par leurs organisateurs, les randonnées permanentes suivantes remplissent les conditions de labellisation.

N°	An	Dénomination de la randonnée	KM	N°	Ligue
302	2014	Vélo vers Santiago	1 550 km	3	Auvergne
303	2014	Le Cambrésis du Nord au Sud	188 km	13	Nord-Pas-de-Calais
304	2015	Cent Cols partage eaux Atlantique/Méditerranée	1 100 km	22	Rhône-Alpes
305	2015	Le Tour du Morbihan	650 km	5	Bretagne
306	2015	La côte de Penthièvre et les collines du Mené	214 km	5	Bretagne
307	2015	Lyon-Lacs Italiens-Lyon	1 111 km	22	Rhône-Alpes
308	2015	Circuit des 3 Batailles	105 km	13	Nord-Pas-de-Calais
309	2015	circuit des Châteaux en Centre Essonne	150 km	9	Ile de France

Sur proposition de Jean-François Derégnaucourt, le comité directeur fédéral est amené à se prononcer sur l'octroi du label fédéral.

**Vote :**

- oui : 19.

Sur demande de la commission « Randonnées Permanentes », son Président Jean-François Derégnaucourt demande au comité directeur fédéral qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, tous les dossiers de demande de labellisation des randonnées permanentes incluent systématiquement l'autorisation de mettre leurs tracés sur « veloenfrance ».

**Vote :**

- oui : 17,
- non : Francis Degeix et Jacques Vagner.

## 15 – Évolution et relance de l'UCTI

Afin de faciliter les échanges entre les randonneurs du monde entier, la FF Cyclotourisme s'est engagé à soutenir l'UCTI en finançant un site Internet et des mesures d'accompagnements. De ce fait, un site dédié au cyclotourisme international est consultable à l'adresse : <http://www.ucti.org/>

## 16 – Manifestation à label 2016

### *Concentration des Chérubins*

Un dossier de candidature afin d'organiser une concentration des Chérubins du 13 au 16 mai 2016 dans la ligue Nord-Pas-de-Calais a été déposé par la famille « Boulas » avec le concours des clubs de Berck et de Montreuil-sur-Mer (62). Après présentation du dossier, Elisabeth Picaut propose au comité directeur fédéral d'octroyer le label à cette candidature.

**Vote :**

- oui : 19.

### *Vertes Tout-Terrain*

Au vu des dossiers déposés auprès de la commission VTT et après instruction afin de vérifier le respect du cahier des charges, 3 organisations répondent au cahier des charges :

- » 9 et 10 avril : la Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78),
- » 15 mai : la Transbraconnienne à Mornac (16),
- » en septembre : Les Roch des Monts d'Arrée à Huelgoat (29).

Sachant que d'autres dossiers sont en cours d'instruction, ils seront soumis au vote du comité directeur fédéral avant fin octobre 2015, Gabriel Spenlehauer propose au comité directeur fédéral de déjà valider ces 3 organisations afin de leur attribuer le label pour 2016, sachant que d'autres seront également soumises à la décision avant fin octobre 2015 :

**Vote :**

- oui : 19.

### *Manifestation nationale au Gîte des 4 vents*

Le gîte fédéral des 4 vents, lieu de rencontre des cyclotouristes, manque de fréquentation. Afin de renforcer son image et pour le faire découvrir, Dominique Lamouller propose d'organiser une rencontre du 17 au 26 juillet 2017 à Aubusson d'Auvergne (63). L'objectif de cette semaine est de rassembler, en toute convivialité, des participants route, VTT et marche. Afin que cette organisation puisse voir le jour, ce projet est soumis au vote du comité directeur fédéral.

**Vote :**

- oui : 19.

## 17 – Manifestations à label 2017

### *Ascension 2017*

Suite au complément de dossier demandé après le premier examen du comité directeur lors de sa réunion des 29 et 30 mai 2015 et des nouveaux éléments fournis, Béatrice Barrière soumet au vote du comité directeur fédéral la candidature pour l'Ascension 2017 (du jeudi 25 au samedi 27 mai) à La Ferrière (85) présentée par le CoDep 85 et le club local en vue pour acceptation.

**Vote :**

- oui : 19.

Pour mémoire, la concentration de Pentecôte aura lieu à Thouars (79) du samedi 3 au lundi 5 juin.

## 16 – Semaine fédérale – validation des exposants

Depuis plusieurs années, des exposants non autorisés participent, en tant que commerçants, aux Semaines Fédérales sans que les organisateurs transmettent l'information au délégué aux SF pour validation par le comité directeur fédéral bien que la convention FFCT-Cosfic le prévoit expressément. De ce fait, des exposants indésirables sont présents et peuvent faire du tort aux activités fédérales. Afin que cette situation ne se reproduise pas, Robert Massion propose au comité directeur fédéral de compléter le cahier des charges de l'organisation des SF par les paragraphes suivants :

*“ Le contrôle des exposants autorisés fera l'objet d'une validation par le comité directeur fédéral. Si des exposants sollicitent un stand après cette validation, les demandes devront obligatoirement être soumises à la Fédération (responsable de la commission SF) pour acceptation définitive. Cette disposition est obligatoire et toute infraction entraînera l'exclusion du contrevenant sur simple décision de l'organisateur ou de la fédération. ».....”*

Cette mesure sera également rajoutée à la convention FFCT/COSFIC et au dossier exposants.

**Vote :**

- oui : 18,
- Abstention : Jaques Vagner.

## 19 – PAMA (plan d'actions des mobilités actives)

Le premier PAMA (plan d'actions des mobilités actives) mis en place par le Ministère du développement durable est arrivé à son terme. La FF Cyclotourisme, ayant fait part de son regret ne pas avoir été associée, participera au 2<sup>ème</sup> qui est en cours d'élaboration. Les candidats à la représentation fédérale sont soumis au vote du comité directeur fédéral pour acceptation :

Dominique Lamouller

**Vote :**

- oui : 19.

Jacques Fournat

**Vote :**

- oui : 19

Denis Vitiel

**Vote :**

- oui : 19.

Jean-Michel Richefort (bénévole)

**Vote :**

- oui : 19.

## 20 – Comités directeurs fédéraux 2016

Afin de planifier les réunions du comité directeur fédéral, Patrice Legal propose à ses membres de se prononcer sur les lieux et dates des réunions 2016, à savoir, au siège fédéral à Ivry-sur-Seine les :

- vendredi 15 janvier,
- samedi 16 janvier, réunion des présidents de Ligue (réforme territoriale),
- vendredi 11 et samedi 12 mars,
- vendredi 20 et samedi 21 mai,
- vendredi 23 et samedi 24 septembre.

**Vote :**

- oui : 19.

## Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFCT

Samedi 5 décembre 2015

---

08 h 00 : Vérification des pouvoirs

08 h 45 : Accueil des congressistes

09 h 00 : **Ouverture des assemblées générales extraordinaire et ordinaire par le Président de la FFCT**

- Allocutions d'accueil (structures, personnalités).
- Présentation du déroulement du congrès fédéral.
- Présentation des résolutions.

10 h 00 : **Les finances**

- Bilan comptable du 1/07/2014 au 30/06/2015.
- Projet de budget du 1/07/2016 au 30/06/2017.
- Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget.

10 h 45 : *pause*

11 h 15 : **Prix Charles Antonin – Concours photo – Conférence internationale du Cycle**

11 h 30 : **Les Semaines fédérales**

- Les Semaines fédérales d'hier à aujourd'hui.
- Présentation de l'édition 2016 à Dijon (21).

11 h 45 : **Échanges avec la salle**

12 h 30 : *repas*

14 h 30 : **La réforme territoriale**

- Présentation des attentes de l'État.
- Les réflexions menées à la FF Cyclotourisme.
- Les nouveaux comités régionaux.
- Réponses aux questions.

15 h 10 : **Les assurances**

- Réponses aux questions.

15 h 30 : **Échanges avec la salle**

16 h 30 : **Commission technique**

- Revue fédérale « Cyclotourisme ».

17 h 00 : **Échanges avec la salle**

18 h 00 : **Rappel des manifestations à label fédéral 2016**

- Présentation de la Semaine européenne 2016 à Auch (32).

18 h 30 : **Résultat des votes**

19 h 00 : **Fin de la journée**

Dimanche 6 décembre 2015

---

09 h 00 : **Vélo Tout-Terrain et Cyclomontagnardes**

09 h 25 : **Les « familles »**

09 h 35 : **Toutes à Vélo – Strasbourg 2016**

09 h 50 : **Le Tour de l'Hexagone 2015-2017, le Tour cyclo 2016 et le MAC 2016**

10 h 00 : **Véloenfrance**

10 h 20 : **Échanges avec la salle**

11 h 00 : **Récompenses fédérales**

12 h 00 : **Remerciements**

12 h 30 : *Repas*

# Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur fédéral Vendredi 16 octobre 2015

## Présents :

*Dominique Lamouller, Béatrice Barrière, Martine Cano, Francis Degeix, Roselyne Depuccio, Jean-François Derégnaucourt, Gérard Goutte, Jacklyne Jahan, Patrice Legal, Robert Massion, Joseph Mora, Jean-Jacques Pech, Elisabeth Picaut, Jacques Vagner.*  
Siège fédéral : Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT.

## Pouvoirs :

- Gabriel Spenlehauer à Patrice Legal le vendredi 16 octobre,
- Marie-Françoise Desbrousses à Joseph Mora le vendredi 16 octobre,
- Claude Robillard à Béatrice Barrière le vendredi 16 octobre
- Alain Rat à Elisabeth Picaut le vendredi 16 octobre,
- Yves Yau à Jacklyne Jahan le vendredi 16 octobre.

## 1 – Approbation du compte-rendu de la réunion des 18 et 19 septembre 2015

Le compte-rendu de la réunion des 18 et 19 septembre est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

### Vote :

- oui : 16
- abstention : Jean-Jacques Pech, Jacques Vagner et Yves Yau (absents lors du comité du 18 et 19 septembre).

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain *Bulletin fédéral*.

## 2 – Assurance : aide à la saisie de l'option B

L'option B de l'assurance club sert à couvrir les non licenciés participant à des manifestations organisées par les clubs. Afin de faciliter la saisie de cette option B, Jacques Vagner propose au comité directeur fédéral de mettre en œuvre une aide à la saisie lors de la ré-affiliation.

### Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

## 3 – Assurance : évolution des garanties

Depuis la mise en place des nouvelles formules d'assurances en début d'année 2014, il a été constaté, une forte diminution du nombre de formules grand-braquet (GB). L'assureur fédéral a proposé que les montants des primes de la formule « Petit Braquet » soient réduites et que celles du « Grand Braquet » soient réévaluées. Le comité directeur refuse cette proposition et demande que ce point soit réétudié fin 2016 pour la saison 2017.

## 4 – Convention estivale

La convention estivale a été mise en place pour permettre à des non licenciés de pratiquer avec des clubs dans des zones touristiques pendant la période allant du 15 mai au 15 septembre. Toutefois de nombreux non licenciés résidant dans ces zones ou y ayant une résidence secondaire profitent de ce dispositif pour rouler de mai à septembre sans prendre de licence. Afin de limiter cette situation, sur demande de Jacques Vagner, le comité directeur est amenée à se prononcer sur l'adjonction dans la convention estivale de la phrase suivante « *sorties en groupe s'intégrant dans la circulation sans la gêner, réservées uniquement à des touristes en vacances ou de passage dans la région et non à des "profiteurs" locaux* ».

### Vote :

- oui : 18
- abstention : Francis Degeix.

## 5 – Réforme territoriale et organisation fédérale

Un point d'étape suite à la réunion du groupe de travail « réforme territoriale » du 17 septembre et de la prochaine qui se déroulera le 25 octobre, est présenté par Jacques Vagner.

Une réunion de toutes les ligues est programmée le samedi 16 janvier 2016.





## 12 – Prix littéraire Charles Antonin

Le classement anonyme de ce prix a été élaboré par un comité de lecture en tenant compte aussi bien de la partie écrite que des photos d'illustration.

Le comité a eu pour mission de lever l'anonymat et de valider le choix du jury.

Le classement 2015 est le suivant :

1<sup>er</sup> prix : Anne-Marie Crémault

**Vote :**

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

## 13 – Concours photos 2016 :

Pour l'année 2016, la commission « Photo-vidéo » propose aux membres du comité directeur 3 thèmes :

- » passerelles, ponts et viaducs,
- » reflets,
- » après la pluie,

afin qu'un soit retenu.

Après vote, le thème « après la pluie » obtient le plus grand nombre de voies (9), contre 7 pour « ponts et viaducs » et 2 pour « reflets ».

« Après la pluie » sera donc le sujet 2016 du concours photo.

## 14 – Protocole France-Chine :

Dans le cadre des relations France-Chine, un projet de protocole de coopération et de partenariat entre l'Association du peuple Chinois pour l'Amitié avec les Pays Étrangers (APCAE) et la FF Cyclotourisme est proposé par Dominique Lamouller au comité directeur pour validation.

**Vote :**

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Cette convention est jointe en annexe n°2.

## 15 – Finances :

### *Aides aux structures*

Un point d'information est fait sur les aides sur action attribuées aux structures en 2015. Il est à noter, que peu d'entre elles les sollicite.

### *Fonctionnement des commissions*

Un état des dépenses par commission est présenté. Le budget allant de juillet à juin de l'année suivante, encore peu de dépenses sont à ce jour payées.

### *Ascension à Coutras :*

Suite à la réception du bilan financier définitif de la concentration de l'Ascension à Coutras, le comité directeur est amené à se prononcer sur le versement d'un complément de subvention de 1 500 €.

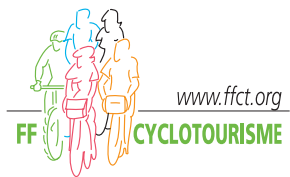
**Vote :**

- oui : 14,
- abstention : Gérard Goutte, Alain Rat, Elisabeth Picaut,
- non : Jacques Vagner.

## 16 – AG des ligues et des CoDep :

Conformément à ses engagements, les membres du Comité Directeur essaieront de représenter la FF Cyclotourisme, tous les ans pour les Ligues et au moins une fois au cours du mandat pour les CoDep, aux Assemblées générales des structures sous réserve d'être invitée.

Afin d'organiser les déplacements, l'éventuelle invitation doit être adressée au moins un mois avant au siège fédéral.



Fédération française de cyclotourisme

## Challenge de France 2016

*Souvenir Jean-Pierre Guillot*

## Challenge de France 2016

Souvenir Jean-Pierre Guillot



Le Challenge de France se veut un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre Fédération dans l'ensemble de nos activités. Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT.

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-dessous.

Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer, en nombre illimité dans l'année, à ces manifestations, ou événements, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de randonnées permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à 1 par circuit. Le club marque autant de points que de participants. À noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France. **Le retour des fiches « Challenge 2016 » devra être effectué au plus tard dans le mois qui suit l'organisation au risque de ne pas être retenu.**

Les différents brevets (brevets de distance -y compris le 100 km-, BCN-BPF, parcs, montagnards, VI etc.) réalisés par les participants doivent être au préalable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets. Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.

L'année 2016 sera l'année des Jeunes, des Féminines et du VTT. A ce titre, pour le Challenge de France, seront attribués 10 points à tout club ayant une école cyclo ; ce barème sera doublé si l'école est créée dans l'année. La participation des jeunes et des féminines sera doublée dans les manifestations qui leur sont propres (critérium pour les jeunes et séjour féminin pour les dames) ainsi que lors de leurs participations aux Concentrations Nationales à label. Pour le VTT, les points des actions relatives à cette activité seront doublés pour cette année. Les abonnements resteront fixés à 10 points.

La période de référence des organisations est : du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2016. Les effectifs des clubs sont arrêtés au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### Fiche Manifestations à 10 points\*

- Club possédant une École-cyclo
- Club créant une École-cyclo dans l'année
- Participation à une journée cyclo féminine CoDep/Ligue
- Participation à un week-end cyclo organisé pour les féminines par une ligue ou un CoDep
- Brevet d'initiation au cyclotourisme familial
- Challenge des bases VTT : participation à une des bases
- Critérium du jeune cyclotouriste :
  - o finale départementale<sup>(2)</sup>
  - o finale régionale
  - o finale nationale
- Voyage itinérant VTT

### Fiche Manifestations à 6 points\*

- Jeunes ou féminines participants à une concentration
- Vertes Tout-terrain à label

### Fiche Manifestations à 5 points\*

- BCN – BPF (*lauréat ayant terminé, année d'homologation*)
- BCN (*par carte complète homologuée dans l'année*)
- BPF (*par département, terminé dans l'année et homologué dans l'année*)
- BCMF (*ayant terminé, année d'homologation*)
- Brevet des parcs
- Brevet européen
- Diagonales de France (*par Diagonale*)
- Mer-Montagne (*par randonnée*) toutes options
- Mer-Montagne (*lauréat ayant terminé le cycle – année d'homologation*) toutes options
- Randonnées permanentes labellisées de plus de 150 km<sup>(3)</sup>
- Semaine européenne
- Semaine fédérale
- Semaine nationale et européenne des jeunes
- Trait d'union Jeune route & VTT
- Séjours et Voyages (*catalogue FFCT*)<sup>(4)</sup>
- Voyages itinérants<sup>(5)</sup>
- Séjour au Centre cyclotouriste « Les 4 Vents » (2 nuits et +)
- Participation à « Toutes à vélo - Strasbourg 2016 »
- Tour cyclotouriste international 2016

### Fiche Manifestations à 3 points\*

- Cyclomontagnardes (toutes formules)
- Brevet des 4 Vents
- Concentrations nationales à label
- Brevets nationaux fédéraux, randonneurs et audax (inscrits au calendrier) homologués par leurs délégués
- Rencontre inter écoles de cyclotourisme<sup>(6)</sup>
- Randonnées permanentes labellisées de moins de 150 km<sup>(3)</sup>
- Séjour au Centre cyclotouriste «Les 4 Vents» (1 nuitée)

## Challenge de France 2016

### Souvenir Jean-Pierre Guillot



#### Fiche Structures et Vie associative à 5 points\*

- Participation du club présent aux assemblées générales : fédérale, régionale et départementale<sup>(7)</sup>
- Signature d'une convention de pré accueil
- Obtention d'un maillon fédéral<sup>(8)</sup>
- Stage de formation fédérale, régionale ou départementale
- Participation à une journée et une réunion d'information sécurité et/ou santé départementale ou régionale

#### Autres participations à la vie associative ou organisations d'événements

- Abonnés à la revue «Cyclotourisme» = 10 pts
- Participation au Concours Photo = 5 pts
- Participation au Prix Charles Antonin = 5 pts
- Organisation par un club<sup>(9)</sup> = 10 pts
- Club organisateur d'une Cyclo-découverte gratuite dans le cadre de la Fête du vélo = 10 pts

<sup>(1)</sup> liste des bases consultable sur le site internet [www.ffct.org](http://www.ffct.org).

<sup>(2)</sup> Si celle-ci n'est pas organisée, elle peut être remplacée par une éliminatoire locale officiellement inscrite au calendrier départemental.

<sup>(3)</sup> Pour les randonnées permanentes labellisées (RP), il s'agit de la randonnée complète ou partie de randonnée permanente formée par une ou plusieurs boucles donnant lieu à une homologation ; chaque randonnée permanente ou une boucle homologuée ne peut compter plus d'une fois au maximum par an.

<sup>(4)</sup> Pour les séjours, ne seront comptabilisés que les personnes justifiant d'une carte de voyage itinérant homologué par le délégué aux Voyages Itinérants.

<sup>(5)</sup> Pour les Voyages Itinérants, un même voyage ne peut pas être fractionné en plusieurs parcours aux dates consécutives. Sont exclus du Challenge de France, les voyages itinérants réalisés sur les parcours de la Semaine Fédérale ou sur ceux d'une des Concentrations nationales à label (Pâques, Ascension, Pentecôte,...).

<sup>(6)</sup> Une par département, inscrite au calendrier départemental.

<sup>(7)</sup> Pour les assemblées, seules sont recevables les données fournies par les présidents de structures à partir de la liste d'émargement. Il ne sera attribué que 5 points par club présent ; les clubs représentés par le pouvoir d'un autre club ne sont pas pris en compte.

<sup>(8)</sup> Obtention par un club de maillon FFCT quel que soit son niveau – or, argent, bronze.

<sup>(9)</sup> À partir du calendrier national FFCT, seront attribués 10 pts à chaque club organisant 1<sup>ère</sup> balade, 1<sup>ère</sup> randonnée, Brevet d'orientation route ou VTT, Critérium du jeune cyclotouriste, Rencontre inter écoles de cyclotourisme, les brevets fédéraux (voir guide), Cyclo-découvertes (hors fête du cyclotourisme).

\*Toutes les fiches, disponibles sur [www.ffct.org](http://www.ffct.org), dans l'espace fédéral, rubriques Gestion documentaire / Commission Grandes Manifestations, sont à transmettre à Jean-Marie Rogez [challenge-de-france@ffct.org](mailto:challenge-de-france@ffct.org) au plus tard le 30 septembre de l'année courante.



## Challenge de France 2016

*Souvenir Jean-Pierre Guillot*



### Récompenses

Trois catégories sont instituées en fonction du nombre d'adhérents au 1<sup>er</sup> septembre :

Catégorie 03 à 35 adhérents

Catégorie 36 à 75 adhérents

Catégorie + de 75 adhérents

Le Challenge de France des associations de cyclotourisme sera attribué aux clubs selon le quotient ci-dessous et en fonction des catégories ci-dessus :

$$\frac{\text{Nombre de points accumulés par les clubs}}{\text{Nombre de licenciés du club}}$$

Trois niveaux de récompenses seront attribués dans les trois catégories :

Lauriers d'or

Lauriers d'argent

Lauriers de bronze

Lors de l'assemblée générale de sa Ligue, le club lauriers d'or de sa catégorie se verra remettre le Challenge de France qu'il conservera jusqu'en septembre de l'année suivante pour le remettre en jeu. Il le retournera à cette date au siège de la Fédération. Le Challenge de France des associations de cyclotourisme attribué 3 années consécutives au même club lauriers d'or sera définitivement acquis. Ce dernier sera classé hors concours pendant les 3 années suivantes, mais pourra de nouveau concourir par la suite.

Par contre, les trophées - lauriers d'argent et de bronze - seront attribués définitivement aux clubs récipiendaires.

En cas d'ex æquo seront pris en compte : Le club le plus ancien au niveau de l'affiliation, ou le club ayant le plus grand nombre de féminines adhérentes, ou le nombre de participations aux manifestations.

### Trophées régionaux

Pour chaque ligue, un trophée régional unique sera attribué sur la base de ce challenge pour chacune des 3 catégories d'effectifs. Les clubs récompensés au niveau national (or, argent ou bronze) seront classés hors concours et exclus de cette dotation régionale.

### Organisateurs

Le n° fédéral du club étant l'élément principal pris en compte pour l'attribution des points, vérifiez si, sur les cartes de route, il est bien mentionné. Chaque organisateur devra conserver la trace écrite de la participation jusqu'à la proclamation des résultats, afin de pouvoir faciliter une éventuelle vérification par le délégué fédéral. Aucun changement du résultat proclamé ne sera opéré pour des éléments portés à la connaissance de la fédération au delà de la date limite.

### Participants

Rappelez-vous votre n° fédéral de club et prenez l'habitude de le mentionner sur les bulletins d'inscriptions lors des randonnées ou événements et sur toutes vos cartes de route. Présentez votre licence.

Béatrice Barrière

Responsable de la commission  
Grandes Manifestations et Brevets

Jean-Marie Rogez

Délégué fédéral au Challenge de France

Entre

**L'ASSOCIATION DU PEUPLE CHINOIS POUR L'AMITIÉ AVEC LES PAYS ÉTRANGERS (APCAE)**

Dont le siège social est situé N° 1 Taijichang Street, Doncheng, District, Beijing 100740 représentée par sa Présidente, Madame Li Xiaolin  
Ci-après dénommée « l'APCAE »

Et

**LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME**

Dont le siège social est situé 12 rue Louis Bertrand - CS 80045- 94207 Ivry sur Seine Cedex représentée par son Président Monsieur Dominique Lamouller  
Ci après dénommée la « FFCT »

L'APCAE et la FFCT ci après dénommées les « **Parties** »

L'association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (APCAE) est en République Populaire de Chine une organisation en charge des relations diplomatiques non gouvernementales en vue de renforcer l'amitié entre les peuples, de promouvoir la coopération internationale, la sauvegarde de la paix mondiale et le développement commun, au nom du peuple Chinois ; elle a pour but de développer les relations amicales entre la Chine et la communauté mondiale pour contribuer à la cause de l'unité et du progrès de toute l'humanité. Ses activités sont soutenues par le gouvernement chinois et financées par la société. L'association a créé 46 associations d'amitié avec des pays et régions dans le monde, et a établi des relations de coopérations avec près de 500 organisations populaires et institutions de 157 pays.

La fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) fondée le 8 décembre 1923, est une association reconnue d'utilité publique par décret du Ministère de l'intérieur, est agréée par le Ministère des sports, a obtenu la délégation par l'Etat pour l'activité cyclotourisme depuis 2006, elle a pour objet de diriger, d'organiser, de développer et de défendre la pratique du cyclotourisme sous toutes ses formes, tant sur route que sur tous chemins - vélo tout terrain (VTT) ou vélo tout chemin (VTC), en France ; d'orienter et de contrôler, en qualité de Fédération dirigeante, l'activité des associations dont les adhérents pratiquent le cyclotourisme ; de représenter la France à l'étranger en ce qui concerne le cyclotourisme et de participer, à ce titre, à l'activité des groupements internationaux. De participer à la promotion et au développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes et avec tous types de vélos (loisir, déplacement urbain ou routier, maintien de sa forme physique ou pour son rétablissement, usage pratique et utilitaire,...) et au soutien et à l'adhésion des associations privilégiant toutes ces formes de pratiques ; de combattre la délinquance routière; d'intégrer le concept de développement durable et de défense de l'environnement dans toutes ses actions et activités.

La Fédération anime un réseau Européen de Cyclotourisme en collaboration avec l'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) et un réseau international de Cyclotourisme avec les randonneurs mondiaux (66 pays) et l'Union International de Cyclotourisme (UCTI).

Afin de renforcer la coopération sino-française dans le domaine du cyclotourisme, d'approfondir les échanges culturels entre les deux pays, d'établir une nouvelle plateforme







permettant d'accroître la communication et l'interaction entre les institutions sportives et de tourisme des deux pays, ainsi que dans le cadre du suivi des relations diplomatiques entre les deux pays, l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers et la fédération française de cyclotourisme ci-après dénommées les « parties » ont convenu, à l'issue de consultations amicales de signer le présent protocole de coopération en vue de développer leurs échanges :

- 1) Les « parties » dans un esprit d'amitié et d'égalité, et dans leur intérêt mutuel, s'engagent à promouvoir et à développer les échanges sportifs et de tourisme ainsi qu'une coopération bilatérale, sans ingérence dans les affaires politiques, religieuses, ou ethniques du partenaire ; dans le respect de l'indépendance de chacun, et sans porter préjudice à la réputation et l'image de l'autre.
- 2) Les « parties » ont convenu de favoriser la mise en contact des associations françaises de cyclotourisme et internationales dans le cadre de la FFCT, avec les institutions ou groupes de cyclotouristes chinois pour les sites touristiques de la Chine. Les groupes de cyclotouristes Chinois, selon le principe du volontariat, pourront se joindre au réseau de la FFCT, à condition de respecter les obligations de l'association.
- 3) Les « parties » s'engagent à renforcer les liens entre les institutions chinoises et les activités des associations françaises de cyclotourisme. Ces dernières pourront être sollicitées pour apporter des informations et des conseils dans le cadre du développement des institutions chinoises et de leurs activités de cyclotourisme. Réciproquement, les institutions chinoises pourront être sollicitées pour faciliter le développement des associations françaises de cyclotourisme et leurs projets d'activité de cyclotourisme en Chine.
- 4) Chaque année, des rassemblements de délégations seront organisés de part et d'autres, dans le but de se concerter sur les projets concrets portés par les institutions sportives et de tourisme chinoises et françaises. Ces projets pourront porter sur la mise en œuvre de séjours à thèmes, favorisant la découverte des deux pays à vélo, accompagné par des activités culturelles (musique, opéra, art, patrimoine, arts et métiers et les arts traditionnels locaux). Ces projets pourront porter sur la mise en valeur des sites touristiques. Ils pourront aussi prendre la forme de séminaire, d'expositions, de salons, de formations et de publications.
- 5) Les questions non couvertes par le présent protocole seront réglées d'un commun accord dans un esprit d'amitié et d'efficacité. Elles pourront faire l'objet d'avenants et font partie intégrante du présent accord.

**Fait en deux exemplaires originaux en Français et en Chinois**


**Les deux textes faisant également foi.**

**A Paris, Le 25 janvier 2015**

**FF Cyclotourisme**

  
Dominique Lamouller  
Président

**Association pour l'Amitié du  
Peuple Chinois avec l'étranger**

  
Mme LIN Yi  
Vice-Présidente





**Responsables** : Dominique Lamouller et Patrice Legal - N° ISSN : 1634-5290  
**Diffusion** : membres du comité directeur, chargés de mission,  
membres des commissions nationales et conseils disciplinaire, présidents de ligues,  
présidents de comités départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste "Les 4 vents",  
représentants départementaux élus des membres individuels, présidents d'honneur : Marc Dobise, Jean-Michel Autier.